Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CEE) Nº 684/92 DU CONSEIL

du 16 mars 1992

établissant des règles communes pour les transports internationaux de voyageurs effectués par autocars et autobus

(JO L 74 du 20.3.1992, p. 1)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 1073/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009	L 300	88	14.11.2009

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1992R0684:20070101:FR:PDF